

## COMPTE-RENDU

### Conseil de quartier Chartrons Grand-Parc Jardin Public

Jeudi 12 juin 2025, Halle des Chartrons



#### Étaient présents :

- **Bernard Blanc**, Maire adjoint du quartier Chartrons, Grand-Parc, Jardin public.
- **Claudine Bichet**, Adjointe au maire chargée des finances, du défi climatique, de la transition énergétique et de l'égalité femmes-hommes.
- **Dimitri Boutleux**, Adjoint au maire chargé de la création et des expressions culturelles.
- **Laura Chancellé**, Chargée de l'accueil des publics, du projet seniors et de l'administration de La Salle des Fêtes du Grand-Parc
- **Bertille Libault**, Animatrice de la Mission Démocratie Permanente.
- **Gwennaëlle Pouvaret**, Animatrice de la Mission Démocratie Permanente.
- **Jeanne Deperrois**, Directrice Mission Démocratie Permanente
- **72 habitantes et habitants** du quartier

Vous pouvez revoir le conseil de quartier dans son intégralité en suivant le lien :



## **INTRODUCTION DE BERNARD BLANC**

*Maire adjoint du quartier Chartrons, Grand-Parc, Jardin Public*

Bernard Blanc remercie les participants pour leur présence à la Halle des Chartrons, dans le cadre du conseil de quartier du printemps. Il s'excuse de l'absence du maire Pierre Hurmic, retenu par d'autres obligations.

Il précise que son rôle, en tant que maire adjoint de quartier, consiste à favoriser la proximité et à répondre aux attentes des habitants. Il dresse un bilan chiffré de l'année 2024 :

- 18 réunions publiques.
- 26 rencontres associatives.
- 50 rencontres avec les commerces.
- 120 entretiens individuels.
- 2 conseils de quartier.

Il rappelle qu'il tient une permanence chaque jeudi soir, à partir de 17 h, à la mairie du Grand Parc et reste disponible sur rendez-vous pour traiter les demandes (sujets sur l'environnement, les projets de quartier, les questions de voirie ou de vivre-ensemble...).

Bernard Blanc annonce les prochaines réunions de présentation et les projets structuraux à venir dans le quartier :

- Diagnostic partagé sur la rue Frère (24 juin) : une démarche innovante de consultation avec les riverains pour réaliser un diagnostic partagé.
- Réhabilitation du centre d'animation et du centre commercial du Grand Parc (3 juillet) : présentation de la réhabilitation en cours du centre d'animation dit « L'Escargot », du projet Mésolia / Pavéil (début des travaux prévu en septembre), et du lancement d'une démarche participative pour repenser le centre commercial.
- Charte de bon fonctionnement de la place du marché des Chartrons (candidatures jusqu'au 13 juin) : pour élaborer collectivement des règles de cohabitation harmonieuse entre riverains et commerçants, face à certaines nuisances constatées.

Bernard Blanc présente les événements à venir :

- Fête de la Musique des Enfants au parc Rivière (22 juin), une première.
- Concert de l'Orchestre d'Harmonie de Bordeaux (également le 22 juin).

- Un été au Grand Parc (du 2 au 18 juillet) : rendez-vous majeur autour de concerts et animations gratuites chaque mercredi, jeudi et vendredi soir.
- Bal des pompiers quai des Chartrons (12 juillet), organisé par le SDIS de Bruges. Bernard Blanc attire l'attention sur la date du 12 juillet et non du 14 juillet pour cette manifestation.

Avant de passer la parole à Claudine Bichet pour la première partie sur le budget, Bernard Blanc salue 2 initiatives culturelles locales réussies :

- Le Marché de la Poésie, pour lequel Bernard Blanc remercie les partenaires.
- L'événement Musique aux Balcons, qui a rencontré un vif succès place des Chartrons, et illustre la vitalité des initiatives citoyennes et culturelles dans le quartier.

## **INFORMATION SUR LE BUDGET 2025 DE LA VILLE DE BORDEAUX**

*Claudine Bichet, Adjointe au maire chargée des finances, défi climatique, transition énergétique et égalité femmes-hommes*

### **Le budget de la Ville**

---

Claudine Bichet rappelle que le budget d'une ville est bien plus qu'un document technique : il reflète des choix politiques, des priorités d'action et mérite à ce titre d'être partagé avec les habitants. Pour mieux faire comprendre son fonctionnement, Claudine Bichet propose une approche pédagogique et interactive.

### **Un budget de 636 millions d'euros**

---

Le budget 2025 de la Ville de Bordeaux s'élève à 636 millions d'euros, soit 2 400 € par habitant. Il se répartit entre 2 grandes sections :

- Le financement du fonctionnement.
- Le financement des investissements.

### **Fonctionnement et investissement : 2 logiques distinctes**

---

Claudine Bichet explique la distinction entre fonctionnement et investissement :

- Le budget de fonctionnement couvre les dépenses courantes (salaires des agents municipaux, subventions aux associations, charges générales de service).
- Le budget d'investissement concerne les dépenses liées au patrimoine (construction, entretien, amélioration des équipements et infrastructures).

### **L'équilibre budgétaire, une règle obligatoire**

---

Claudine Bichet rappelle que le budget doit obligatoirement être équilibré, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Un déficit reste possible en cas d'endettement excessif, mais cela est très encadré. Les finances des collectivités sont surveillées via des ratios comme la capacité de désendettement (nombre d'années nécessaires pour rembourser 100 % de la dette).

À Bordeaux, ce ratio est de 6 ans, un niveau considéré comme très sain (seuil d'alerte situé à 12 ans).

### **Les recettes de la Ville**

---

Claudine Bichet indique que la Ville de Bordeaux finance son action grâce à 4 principales sources de recettes :

- La fiscalité (55 %), notamment la taxe foncière, devenue la principale ressource depuis la suppression de la taxe d'habitation. S'ajoutent les droits de mutation liés aux transactions immobilières (en baisse en raison de l'effondrement du marché immobilier).
- L'emprunt (20 %) qui permet de compléter l'épargne pour financer l'investissement.
- Les dotations de l'État (6 %), en baisse continue.
- Les recettes liées aux services publics, soit des usagers (8 %), comme les entrées de musées, la cantine ou le stationnement.

Claudine Bichet précise que ces services sont en grande partie financés par la Ville : par exemple, la pause méridienne est subventionnée à 70 % en moyenne. Ainsi, les recettes directes issues des usagers restent modestes, ce qui explique leur part limitée dans le budget.

### **Les principales dépenses**

---

Claudine Bichet explique que les dépenses par habitant reflètent les compétences prioritaires de la Ville. Ainsi, les 2 400 € par habitant sont répartis comme suit :

- Enfance et jeunesse (440 €/hab) : premier poste de dépense, qui intègre les écoles maternelles et élémentaires, le personnel : les ATSEM, les équipements et leur entretien, et l'accueil périscolaire, etc.
- Culture (351 €/hab) : financement des établissements culturels municipaux (CAPC, MADD, Opéra...), leur fonctionnement et l'entretien du patrimoine et le soutien au tissu associatif.
- Petite enfance (209 €/hab) : crèches et leur fonctionnement (équipements et personnel).
- Transition écologique (185 €/hab) : actions en faveur de la sobriété énergétique, de la rénovation énergétique et du développement des énergies renouvelables.
- Sport (176 €/hab) : infrastructures sportives et subventions aux clubs pour notamment des cotisations abordables

D'autres postes suivent, de moindre ampleur, mais relèvent en réalité d'autres échelons de collectivités :

- Le développement économique (52 €/hab.) compétence principalement portée par la Région et Bordeaux Métropole.
- Solidarité (127 €/hab), un champ majoritairement investi par le Département.

Claudine Bichet insiste sur la répartition des compétences entre collectivités : les différences de montants s'expliquent par le fait que chaque niveau de collectivité intervient sur des champs spécifiques, afin d'éviter les doublons et d'être plus efficace.

### **630 millions d'euros investis depuis 2020**

---

Claudine Bichet rappelle qu'en 5 ans de mandat, la Ville a engagé 630 millions d'euros d'investissements cumulés, un niveau inédit à Bordeaux (environ 110 M€/an contre 80 à 90 M€ auparavant). Trois raisons principales justifient cet effort :

1. Une croissance démographique soutenue (+0,8 %/an), qui implique la création de nouveaux équipements dans les quartiers en développement (écoles, équipements sportifs et culturels...).
2. L'adaptation de la ville au changement climatique, avec des investissements dans la végétalisation et la résilience urbaine.
3. La rénovation du patrimoine municipal, fort de plus de 500 bâtiments souvent anciens, avec un double objectif : performance énergétique et production d'énergies renouvelables.

### **Budget 2025 : les principaux postes d'investissement**

---

Plusieurs projets concrets illustrent les priorités de la Ville pour 2025 :

- Végétalisation et réaménagements urbains (« Bordeaux Grandeur Nature ») : 17 M€ pour une ville plus vivable et plus conviviale.
- Équipements éducatifs et petite enfance : 16 M€ pour les écoles et crèches.
- Accessibilité des bâtiments publics : 11,1 M€.
- Sport et culture : rénovation complète des piscines municipales (7,2 M€), dont la piscine Judaïque.

- Énergie (efficacité, renouvelable) : 5,8 M€

### **Des contraintes budgétaires inédites**

---

Claudine Bichet explique que la Ville a dû composer avec une série de chocs financiers d'une ampleur inédite :

- Covid-19 : 20 M€.
- Crise énergétique : 30 M€.
- Inflation et crise immobilière : 12 M€.
- Transfert de charges de l'État (Loi de finances) : 7,4 M€.

Au total, ces contraintes représentent une perte de 70 M€ sur le mandat.

Pour y faire face, Bordeaux a mis en œuvre des économies, notamment sur les dépenses énergétiques, et a procédé à une unique hausse du taux de taxe foncière de 4,5 % en 2023.

### **Des arbitrages assumés en faveur des politiques publiques**

---

Malgré les contraintes, la Ville a fait le choix de renforcer plusieurs budgets stratégiques depuis 2020 :

- Enfance – jeunesse : + 20 %.
- Petite enfance : + 24 %
- CCAS : subvention doublée face à la montée de la précarité.
- Tranquillité publique et cohésion sociale : + 47 %.
- Égalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations : + 60 %.
- Investissements annuels : > 110 M€.

### **Quelques résultats concrets**

---

Claudine Bichet illustre son propos à travers des indicateurs qui traduisent ces efforts (non exhaustifs) :

- Bio à la cantine : de 34 % à 66 % - 80 % de bio dans les crèches (+ le remplacement des barquettes en plastique par de l'inox, plus sain)
- Places périscolaires : de 5 238 à 6538, soit + 1 300 places (+ 25 %)
- Rues aux enfants (mise en accessibilité des rues devant les écoles) : de 4 à 66.
- Arceaux vélos : de 20 536 à 37 698.
- Arbres plantés par an : de 1 600 à 10 000.
- Zones piétonnes : de 172 ha à 245 ha (soit près de + 60 %).
- Postes de policiers municipaux : de 138 à 224 (50 depuis le début du mandat)
- Caméras de surveillance : de 136 à 224.
- Bâtiments accessibles : de 34 à 158.
- Autonomie énergétique (consommation sourcée localement) : de 2,9 % à 29,2 % (objectif 2026 : 40 %, en passe d'être dépassé).

### **Les projets dans le quartier déjà réalisés**

---

Bernard Blanc rappelle que les investissements de la Ville se traduisent très concrètement dans le quartier, avec des réalisations récentes dans des domaines variés :

Réalisations depuis 2021

- Accessibilité du Jardin Public (2021) : 1,9 M€
- Phase 1 du Grand Parc (2021) : 4,5 M€
- Skatepark des Chartrons (2022) : 1 M€
- Piscine du Grand Parc (2024) : 5,1 M€ (requalification)
- Carrefour Tivoli-Rivière (2023) : 0,6 M€
- École et crèche Montgolfier (2022) : 13 M€ (transformation complète)

Ces opérations témoignent de la présence active de la Ville dans le quartier, à travers des interventions multiples, répondant aux attentes et aux besoins des habitants.

## Les projets à venir dans le quartier

---

- Réhabilitation du centre d'animation « L'Escargot » (Grand Parc, 2027) : 9,4 M€
- Mise aux normes des gymnases GP1 et GP2 (2025–2027) : 5 M€
- Ferme urbaine au Grand Parc (2025–2027) : 0,9 M€, première du genre à Bordeaux, pour sensibiliser à l'alimentation durable.
- Requalification de la place du marché des Chartrons (2026) : 1,6 M€ TTC
- Phases 2 et 3 du parc du Grand Parc (2025–2030) : 8,1 M€
- Création d'une cour « buissonnière » à l'école Stendhal (2025) : 0,3 M€

Bernard Blanc indique que, chaque année, la Ville mène également un programme de requalification des rues, comme récemment rue Saint-Joseph.

## La construction du budget de la Ville

---

Claudine Bichet rappelle que les collectivités ne représentent que 8 % sur les 3 300 milliards d'euros de la dette nationale. Pourtant, elles réalisent 70 % de l'investissement public.

Elle dénonce l'attitude de l'État qui tente de faire peser une partie de son déficit sur les collectivités, alors qu'elles ne sont pas responsables de ce déséquilibre. Ces dernières jouent pourtant un rôle essentiel dans le maintien des infrastructures et des services publics. Elle appelle à partager le constat que les collectivités ne sont pas la « bonne cible ».

## MISE EN DIALOGUE SUR LE BUDGET DE LA VILLE

- *« Vous avez parlé des dépenses de la Ville. Quelle est l'évolution du taux d'endettement de la Ville ? »*

Claudine Bichet précise qu'on raisonne plutôt en capacité de désendettement. Celle-ci passe de 4 ans en 2019 à 6 ans aujourd'hui, un niveau jugé encore très favorable. Cette hausse résulte d'un choix assumé d'investir davantage tout en conservant une capacité de remboursement qui reste satisfaisante.

- *« Quel est le montant de la dette de Bordeaux ? »*

Claudine Bichet indique que la dette s'élève à 350 millions d'euros. La dette a été accrue pour investir dans les services publics. L'augmentation des impôts (4,5 % en 2023) a permis de compenser une partie des 70 M€ de « chocs financiers » subis, et de dégager 10 M€ de recettes supplémentaires pour sécuriser, maintenir et développer les services (périscolaire, sécurité...) qui aurait été mis en danger dans le contexte de crises successives.

- *« Qu'en est-il des financements de la métropole qui représentent pourtant beaucoup d'aménagements ? »*

Claudine Bichet répond que la métropole joue un rôle majeur, notamment pour les transports, les routes ou les aménagements cyclables... Mais ce soir, la présentation porte uniquement sur le budget de la Ville. Elle rappelle que chaque collectivité intervient selon ses compétences.

- *« Les transports publics, c'est une compétence ville ou métropole ? »*

Claudine Bichet précise que ce sont bien des compétences métropolitaines, d'où leur absence dans le budget de la Ville.

- *« Combien de paquebots géants viennent à Bordeaux ? Et pourquoi les accepter ? »*

Claudine Bichet indique que ce sujet relève du Grand Port maritime, non de la Ville. Bordeaux agit en facilitant l'électrification des pontons pour limiter la pollution des moteurs thermiques de ces bateaux.

- *« Combien va coûter le stade Matmut ? »*

Claudine Bichet annonce que le stade est désormais géré en régie par la métropole. L'objectif est de le faire fonctionner tout en limitant son coût pour les contribuables.

- « *Quel est le montant des recettes issues de la taxe de séjour ? Et couvrent-elles les nuisances touristiques (bruit, boîtes à clés...) ?* »

Claudine Bichet indique que cette taxe a doublé depuis 2020, signe d'un fort dynamisme touristique. Mais elle n'est pas affectée à une dépense précise : elle alimente le budget global de la métropole.

Enfin, en conclusion de ces questions / réponses sur le budget de la Ville, Bernard Blanc rappelle que les investissements de la Ville profitent aux habitants, mais aussi à l'économie locale, en soutenant les PME régionales et l'emploi de proximité.

## **LA CULTURE A BORDEAUX**

*Dimitri Boutleux, Adjoint au maire chargé de la création et des expressions culturelles.*

*Laura Chancellé, Direction de la création artistique et des territoires*

Le thème de la culture a été retenu à la suite d'un questionnaire envoyé aux habitants inscrits dans les fichiers. Avec 35 votes, ce sujet devance de peu la jeunesse et la vie associative (32 voix chacune).

### **La politique culturelle à l'échelle de la Ville (la culture en partage)**

Dimitri Boutleux se félicite du choix des habitants, soulignant que les investissements culturels sont aussi un outil de redistribution : ils soutiennent les artistes, les entreprises culturelles et les métiers de la restauration du patrimoine.

Il expose les grandes orientations de la politique culturelle de la Ville autour de plusieurs axes :

- Garantir à toutes et tous le droit à la participation culturelle au quotidien.  
La jeunesse, qui représente plus de 40 % de la population bordelaise, en est une cible centrale. À ce titre, la Ville a généralisé la Carte Jeune à l'ensemble des 28 communes de la métropole, offrant un accès élargi à des infos, réductions et gratuités culturelles.
- Mettre l'art et la culture au cœur de la transformation urbaine.  
Dimitri Boutleux cite l'exemple de la Maison Marandon à Nansouty, transformée en lieu culturel. L'espace public fait également l'objet d'une attention particulière, dans une logique de partage et d'adaptation aux évolutions climatiques et sociales.
- Soutenir et accompagner un environnement propice à la création.  
Avec une hausse des subventions de 1,2 M€ / an depuis le début du mandat, et la création d'un fonds de soutien à l'émergence et à l'expérimentation (330 000 € par an) destiné aux projets naissants.

### **Dispositifs EAC**

Bordeaux est aujourd'hui la plus grande ville de France à avoir obtenu le label 100 % EAC, décerné par les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale. Dimitri Boutleux explique que cela signifie que tous les jeunes Bordelais, quel que soit leur quartier ou leur établissement, doivent pouvoir accéder à un parcours d'éducation artistique et culturelle.

Parmi les dispositifs mis en place, Dimitri Boutleux cite le parrainage-marrainage, qui permet à des classes d'être accompagnées pendant deux ans par un artiste ou une structure culturelle. Plusieurs établissements du quartier en bénéficient déjà : les promotions 23-25, 24-26, 25-27 sont en cours. Il mentionne aussi les résidences d'artistes en milieu scolaire, qui favorisent un lien durable entre création et éducation.

## Événements à venir dans le quartier

### **Fête de la musique des enfants (22 juin au Parc Rivière – événement gratuit)**

---

Une première édition dédiée aux enfants est organisée avec spectacles, ateliers, et un concert de l'Orchestre d'Harmonie de Bordeaux (concert très éclectique autour du groupe ABBA). Ricochet Sonore animera cet événement avec le soutien de la ville de Bordeaux.

### **Festival Pulsations – Mozart l'enchanteur (22 juin au Jardin Public – entrée tarif libre)**

---

Le même jour à 18h au Jardin Public, dans le cadre de la 4e édition du Festival Pulsations initié par le chef Raphaël Pichon, aura lieu un concert autour de Mozart. Dimitri Boutleux annonce un moment fort et convivial et invite chacun à vivre ce moment en plein air, accessible à tous.

### **La salle des fêtes Bordeaux Grand Parc**

---

Laura Chancellé prend la parole pour présenter les actions menées par la salle des fêtes Bordeaux Grand Parc, l'un des grands lieux culturels de proximité du territoire.

Elle explique que l'équipe mène un travail de fond pour croiser les publics, les âges, les esthétiques. Elle cite notamment :

- Le comité des jeunes (création 2024) pour impliquer les jeunes dans la vie culturelle du quartier.
- Le festival « Un Été au Grand Parc » (6<sup>e</sup> édition, du 2 au 18 juillet). Tous les mercredis, jeudi, vendredi : du cirque, du théâtre, de la danse... plus de 30 partenaires, dont l'association MC2a.
- Des projets EAC avec notamment l'école Gisèle Halimi (anciennement Lac 2) des résidences artistiques (marrainage) et des actions menées auprès des publics seniors
- Des projets inter-quartiers en janvier prochain (Bordeaux Nord, Saint-Louis, Grand Parc).

Laura Chancellé insiste aussi sur les coopérations internes à la Ville, notamment avec les services santé, seniors et autonomie.

Elle indique que le lancement de saison 2025 aura lieu le 26 septembre avec un concert autour du répertoire de France Gall, coproduit avec l'association Bordeaux Chanson.

### **Les établissements**

---

Dimitri Boutleux rappelle que la Salle des Fêtes du Grand Parc travaille avec de nombreux partenaires, y compris l'Opéra National de Bordeaux, qui s'y rend régulièrement. Il se dit fier de présider cette institution majeure, qui représente à elle seule la moitié du budget culturel de la Ville. Il souligne la reconnaissance croissante dont elle bénéficie au niveau national et international pour sa transition vers une ouverture citoyenne et une meilleure prise en compte des enjeux écologiques.

Il propose ensuite un tour d'horizon des établissements et événements culturels présents dans le quartier.

#### **CAPC**

L'exposition « *Pollen* », visible jusqu'au 31 janvier 2027, est installée dans les coursives et espaces annexes du CAPC. Elle explore les liens entre artistes et nature. À partir du 3 juillet, la nef sera réinvestie avec une nouvelle exposition intitulée « *L'invention du quotidien* ».

#### **Bibliothèques**

La Ville compte 9 bibliothèques municipales parmi ses établissements culturels. Dimitri Boutleux précise qu'environ 750 agents travaillent quotidiennement pour faire vivre ces lieux qui jouent un rôle essentiel dans la politique culturelle municipale. Elles proposent

régulièrement concerts, lectures, cafés littéraires, avec un fort esprit d'initiative. Dimitri Boutleux salue l'engagement de ces équipes, très à l'écoute des habitants.

### **Muséum de Bordeaux et Jardin botanique**

Les 2 établissements sont désormais rattachés au sein d'un même pôle de culture scientifique. Jusqu'au 9 novembre, l'exposition « Migration du vivant » y est présentée. Le Jardin botanique de la rive droite accueille également la 3<sup>e</sup> édition du programme « Collector », avec des prêts d'œuvres par des collectionneurs privés. Parmi les pièces phares : un bronze de Fernand Léger, visible pour 3 ans.

Depuis le 5 juin, le Muséum de Bordeaux présente l'exposition « *Orang Hutan, l'Homme de la forêt* », avec un orang-outan naturalisé, victime des incendies de 2023 au zoo de La Teste. L'animal devient le point de départ d'une réflexion sur la disparition des espèces et notre responsabilité environnementale.

### **Grilles du Jardin Public**

Elles accueillent désormais des expositions mensuelles sur le thème « Art et écologie ». Ce choix éditorial vise à apporter davantage de cohérence et de visibilité aux accrochages. Un jury a été mis en place pour accompagner la sélection des projets. La prochaine exposition, prévue en septembre, s'inscrira dans le Festival Gribouillis.

### **La Halle des Chartrons**

Ce lieu de proximité accueille de nombreux projets culturels, parmi lesquels le Marché de la Poésie. Dimitri Boutleux souligne la forte implication de Bernard Blanc, maire du quartier, qui relaie régulièrement les envies des associations locales. L'équipe municipale s'efforce de les intégrer dans un calendrier déjà très chargé : les équipements atteignent 95 à 98 % de taux de remplissage annuel.

Dimitri Boutleux conclut en précisant la programmation prochaine de la Halle des Chartrons :

- Le Girofard, dans le cadre du Mois des Fiertés (26 au 29 juin).
- L'exposition collective « Qui coule de source » (12 au 17 août).
- L'exposition « L'âme entre les lignes » par l'association Kintibe (24 au 28 septembre).
- Le Slow Bread Festival sur le pain et les céréales, organisé dans le cadre du Festival Bon (4 et 5 octobre).
- Le Festival « Exigeons l'impossible – Restons calmes » (29 octobre au 1er novembre).

## **MISE EN DIALOGUE SUR LA CULTURE**

- *« À Bordeaux, nous n'avons pas de lieu qui représente les différentes religions du monde : leurs origines, leurs situations...il serait vraiment formidable d'avoir un lieu qui explique toutes les religions du monde. »*

Dimitri Boutleux salue l'idée, qu'il juge pertinente et œcuménique. Il suggère d'initier une exposition ou une dynamique associative. Il souligne néanmoins la difficulté de disposer d'un lieu culturel dédié, malgré un patrimoine de 500 bâtiments, car les demandes sont nombreuses. Il cite la Maison Marandon comme exemple de nouveau lieu récemment ouvert.

- *« Est-ce qu'on pourrait développer la visibilité de tous les théâtres (publics et privés) ? Ainsi que la visibilité des festivals littéraires ? »*

Dimitri Boutleux reconnaît la richesse de l'offre théâtrale, notamment privée ou associative, et la difficulté à la rendre visible. Il explique que sa mission se porte surtout sur le TNBA et des institutions qui sont co-financés par la ville, l'État, la région. Il cite le Marché de la Poésie comme exemple de manifestation fédératrice. Il invite à utiliser l'agenda culturel du site de la Ville, ouvert aux contributions.

- *« Pourquoi n'y a-t-il plus de cinéma en plein air l'été ? »*

Dimitri Boutleux évoque le festival Bleu Nuit, organisé par le FIFIB, qui propose des projections estivales au collège Fieffé (des films en exclusivité du Festival de Cannes). Il mentionne aussi le ciné-club du Grand Parc.

Bernard Blanc complète en signalant trois séances prévues cet été au centre social par l'association Inten6T.

Une personne du public ajoute qu'Esprit de Quartier prévoit une projection place Saint-Martial le 13 septembre, en partenariat avec l'US Chartrons.

- *« Dans le quartier, l'Association le M.U.R développe une action assez innovante en termes de Street Art, en lien avec les écoles. J'aimerais savoir quelle place est accordée au street art à Bordeaux ? »*

Dimitri Boutleux assure que Bordeaux valorise le street art, avec de nombreux projets, dont une exposition récente autour du Mimil de David Selor à l'espace Saint-Rémi. Il évoque aussi des œuvres d'un artiste équatorien sur les palissades après les élections européennes et législatives, et salue l'action de Pierre Lecaroze, de la galerie Magnetic, qui permet à la Ville d'accueillir des artistes internationaux.

- *« Je voulais savoir s'il y avait un projet sur le temple des Chartrons. Il y avait une très belle exposition et depuis plus rien... »*

Dimitri Boutleux explique que le lieu présente des contraintes techniques : il ne peut accueillir du public sans sortie de secours, or la seule issue envisageable donne sur un parking. Il annonce un plan de rénovation de la charpente dégradée par un parasite, préalable à toute réouverture.

- *« Y a-t-il une possibilité de "passerelle" entre les budgets de la culture et les budgets de la démocratie permanente ? Est-ce qu'il y a une possibilité dans le budget de la culture de faire des actions sur la démocratie ? »*

Dimitri Boutleux répond que des actions existent déjà, notamment la Fabrique du citoyen dans les bibliothèques, temps fort annuel autour d'un thème de société. Il cite l'édition précédente sur le thème « Les communs, ce qui nous lie ».

- *« Sur la place Mitchell, on avait prévu d'en organiser un dîner de quartier, mais ça n'a pas été possible car les tables et bancs sont arrivés trois jours avant et récupérés deux jours après, on n'avait pas de possibilités de stockage. »*

Bernard Blanc indique que la livraison du matériel se fait normalement le jour même. Il reconnaît qu'il a pu y avoir un dysfonctionnement ponctuel, et assure qu'une vérification sera faite.

- *« Je pensais à Halloween, pourquoi ne pas organiser une grande fête de la citrouille à Bordeaux ? On pourrait en planter dans les écoles ou certains jardins, puis les récolter et les cuisiner avec les enfants. Ce serait festif, participatif, et ça créerait un vrai moment de partage. »*

Bernard Blanc se montre ouvert à cette idée festive, et propose de réfléchir à une organisation avec l'EBE La Fourmilière, gestionnaire de la ferme urbaine, à l'automne.

## **MISE EN DIALOGUE : SUJET DIVERS**

- *« Je voudrais évoquer la propreté du quartier et la présence d'herbes folles sur les trottoirs. Je prends l'exemple de la rue du Jardin Public, qui est dans un état assez déplorable, avec beaucoup d'herbes sauvages. »*

Bernard Blanc précise que la végétalisation est encouragée, mais que l'entretien des abords immédiats des habitations, notamment l'arrachage des herbes folles, relève de la responsabilité des propriétaires. Il rappelle que la Ville intervient uniquement sur l'espace public.

- *« Les déjections canines sont, parfois, un parcours du combattant quand on emprunte les trottoirs. Je voulais savoir s'il était possible de sensibiliser les maîtres. »*

Bernard Blanc reconnaît que le problème des déjections canines persiste, même si une amélioration avait été constatée il y a quelques années. Il affirme que la Ville prévoit de renforcer les campagnes de sensibilisation et que la police municipale ainsi que la brigade d'incivilité seront mobilisées si nécessaire pour faire respecter la réglementation. Il insiste sur la nécessité de rappeler régulièrement les règles pour maintenir le vivre ensemble.

Une réponse du public : « Pour les déjections canines, il faudrait un petit peu plus de surveillance. Il est vrai qu'on ne peut pas mettre un agent derrière chaque propriétaire de chien. Dans certaines villes, des agents s'assurent que les propriétaires de chiens disposent de sacs à déjections lors des promenades. En cas de défaut, ils verbalisent. Je pense qu'un tel dispositif pourrait être mis en place. »

Bernard Blanc prend acte de cette proposition et souligne que la Ville reste attentive aux idées citoyennes. Il rappelle que le sujet fait partie des priorités du plan propreté, en cours de renforcement.

- *« Que fait-on quand les poubelles ne sont pas ramassées ? »*

Bernard Blanc explique que la Ville intervient auprès des services métropolitains pour corriger les situations identifiées. Un plan d'amélioration est en cours.

- *« Pourquoi les poubelles jaunes ne sont-elles jamais lavées ? (à l'inverse des noires) »*

Bernard Blanc rappelle qu'il existe une obligation pour chacun de rentrer ses poubelles après le passage des services de collecte. Il indique que des campagnes de sensibilisation et de rappel du règlement sont en cours, et qu'un plan d'action ciblé est en préparation pour traiter les situations d'incivilités récurrentes. Il mentionne que certaines zones ont déjà été identifiées comme problématiques, et qu'un travail est mené avec les services de la Métropole, de la collecte et de proximité. Il espère des résultats progressifs, malgré les comportements irrespectueux d'une minorité.

## CONCLUSION

Bernard Blanc remercie les participants pour leur présence et la qualité des échanges. Elle souligne que les élus restent disponibles pour prolonger les discussions autour d'un moment de convivialité.